

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

Décret n° 2003-351 du 31 Décembre 2003
portant nomination de l'inspecteur général des services de l'action
sociale et de la famille, de la solidarité et de l'action humanitaire
et de la réadaptation.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2003-115 du 7 juillet 2003 relatif aux attributions du ministre
des affaires sociales, de la solidarité, de l'action humanitaire, des mutilés de
guerre et de la famille ;

Vu le décret n°82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n°92-011 du
20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes
administratifs ;

Vu le décret n°2003-229 du 21 août 2003 portant attributions et organisation
de l'inspection générale des services de l'action sociale et de la famille, de la
solidarité et de l'action humanitaire et de la réadaptation ;

Vu le décret n°2003-230 du 21 août 2003 portant organisation du ministère des
affaires sociales, de la solidarité, de l'action humanitaire, des mutilés de
guerre et de la famille ;

Vu le décret n°2002- 341 du 18 août 2002 tel que rectifié par les décrets
n°s2002-364 du 18 novembre 2002 et 2003-94 du 7 juillet 2003 portant
nomination des membres du Gouvernement ;

En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article premier : Monsieur Lambert MATONDO NZEBO est nommé inspecteur
général des services de l'action sociale et de la famille, de la solidarité et de
l'action humanitaire et de la réadaptation.

Article 2 : Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de monsieur Lambert MATONDO NZEBO, sera enregistré, publié au Journal officiel et communiqué partout où besoin sera.

2003-351

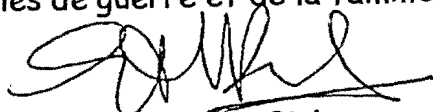
Fait à Brazzaville, le 31 Décembre 2003



Denis SASSOU N'GUESSO.

Par le Président de la République,

La ministre des affaires sociales,
de la solidarité, de l'action humanitaire,
des mutilés de guerre et de la famille,



Emilienne RAOUL.

Le ministre de l'économie,
des finances et du budget,



Rigobert Roger ANDELY.